

COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

► ACCUEIL FÉMINA : 04 94 21 95 04 - Tout public

► ADSEAAV : 04 98 10 53 20 - Tout public

► ALINEA : 04 94 09 22 40 - Pour les moins de 30 ans

► APEA : 04 94 94 39 01 - Pour les moins de 25 ans sans enfant

► AVAF : 04 94 18 53 30 - Tout public / Public en précarité énergétique (mesure APIE)

► CORAIL : 04 94 52 81 41 - Tout public

► EN CHEMIN : 04 94 36 55 17 - Tout public

► FACE VAR : 04 94 36 00 85 - Tout public de plus de 30 ans et tout public en précarité énergétique (mesure APIE)

► ITINOVA : 04 94 92 18 13 - Tout public (+ femmes victimes de violences Var Estérel et grands marginaux MTPM) / tout public en précarité énergétique (mesure APIE)

► LOGE TOIT : 04 98 12 08 94 - Tout public moins de 30 ans

► LOGIVAR Estérel UDV : 04 94 51 69 90 - Tout public

► LOGIVAR UDV : 04 94 89 24 96 - Public isolé

► MOISSONS NOUVELLES : 04 94 21 03 99 - Tout public

► OVA : 04 94 93 15 28 - Tout public

► PAOLA SOLIDARITÉS : 04 94 52 24 68 - Tout public

► SOLIHA VAR : 04 94 22 65 85 - Tout public (diagnostic AVDL)

DÉPARTEMENT DU VAR

Direction du développement social et de l'insertion
Service solidarités logement
fsl83@var.fr - Tél. 04 22 79 02 84

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Direction Habitat et Solidarité - Service FSL
fsltpm@metropoletpm.fr - Tél. 04 94 93 37 24

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

Service accès au logement
ddets-service-acces-logement@var.gouv.fr - Tél. 04 94 18 83 83

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU VAR

Maison de l'Habitat
adil@adil83.org - Tél. 04 94 22 01 04

SIAO

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
contact@siao115var.com - Tél. 04 94 93 16 56



PARTOUT, POUR TOUS, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

Un logement pour tous



GUIDE PRATIQUE

Accompagnement social en matière de logement*

*Dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)



PARTOUT, POUR TOUS, ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

Le Préfet et le Président du Conseil départemental assument, ensemble, la responsabilité du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Il a pour objectif de favoriser l'accès ou le maintien dans un logement des personnes ou ménages en situation fragile.

Le PDALHPD se compose de plusieurs mesures d'accompagnement social. L'État, le Département et la Métropole financent différentes associations pour leur mise en œuvre.

Ce guide présente chacune de ces mesures, définit le public cible ainsi que les associations partenaires en charge de leur mise en œuvre par territoire.

IMPORTANT

Pour les mesures du Département ou de MTPM, les demandes sont à télécharger sur le site var.fr ou metropoletpm.fr et à retourner auprès du Service solidarités logement du Conseil départemental ou du Service FSL de la Métropole (voir rubrique associations & coordonnées).

Les mesures d'accompagnement du DÉPARTEMENT et de la MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

→ Accompagnement social lié au logement (ASLL)

▶ Mesure d'aide orientée vers l'accès dans un logement :

- **Objectifs** : accompagner une personne ou une famille dans la recherche d'un logement en lui apportant les pré-requis socio-éducatifs favorisant son autonomie dans l'élaboration d'un projet d'accès à un logement.
- **Public(s)** : ménages rencontrant des difficultés d'accès à un logement.
- **Durée** : 3 mois renouvelables dans la limite de 12 mois.

▶ Mesure d'aide orientée vers l'insertion dans le logement :

- **Objectifs** : favoriser l'insertion durable des ménages dans un logement en les aidant à réaliser leur parcours d'insertion.
- **Public(s)** : ménages peu autonomes.
- **Durée** : 3 mois renouvelables dans la limite de 12 mois.

→ Accompagnement prévention des impayés de loyer (APIL)

- **Objectifs** : activer rapidement l'ensemble des outils de résorption de l'impayé de loyer.
- **Public(s)** : ménages se trouvant en situation d'impayés de loyer, dette de moins de 4000 € et/ou* ayant bénéficié d'une mesure ASLL accès ou insertion.
- **Durée** : 3 mois renouvelables une fois.

→ Accompagnement prévention des impayés d'énergie (APIE)

- **Objectifs** : accompagner dans le domaine de la maîtrise d'énergie en prévention et traitement des impayés.
- **Public(s)** : ménage en situation d'impayés d'énergie et/ou rencontrant des problèmes de précarité énergétique. Demandes récurrentes de FSE.
- **Durée** : 3 mois renouvelables une fois.

Les mesures d'accompagnement de l'ÉTAT

→ Accompagnement vers et dans le logement (AVDL)

- **Objectifs** : favoriser l'accès et/ou le maintien dans le logement de ménages cumulant des difficultés économiques et sociales grâce à un accompagnement social adapté et à un renforcement de la gestion sociale. Cet accompagnement se concentre sur le respect des règles de vie collective, la gestion des ressources, le paiement du loyer et des charges, les démarches administratives, et l'insertion durable de la personne dans le logement et son environnement. L'AVDL permet également de mettre en œuvre des accompagnements spécifiques, co-portés par une association et un ou plusieurs bailleurs sociaux, à destination de certains publics (femmes victimes de violences, sans domicile fixe...).
- **Public(s)** : tout ménage éprouvant des difficultés particulières en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence (dont les bénéficiaires DALO, les publics prioritaires mentionnés à l'article L441-1 du CCH). Le public concerné se trouve dans une perspective d'accès ou de maintien dans le logement relativement courte (3 à 6 mois).
- **Durée moyenne** : 12 mois.
- **Intensité** : 4 heures/ mois (léger) ; 8 heures/ mois (moyen) ; 16 heures/ mois (approfondi).

→ Accompagnement hors les murs (AHM)

- **Objectifs** : mettre en place un accompagnement social global, centré sur les besoins de la personne quel que soit son lieu de vie (rue, squat, hôtel, logement...) afin de permettre un accès et/ou maintien dans le logement du ménage. Cet accompagnement se concentre sur la situation psychosociale de la personne et consiste à répondre à ses diverses dimensions (santé physique et psychique, sociabilité, situation familiale, situation financière, emploi, logement, antécédents judiciaires, etc.) par l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire.
- **Public(s)** : toute personne majeure rencontrant une multiplicité de problématiques psychosociales qui l'éloigne de l'accès au logement ou l'amène à perdre son logement (graves difficultés économiques, familiales, de santé, d'insertion). Le public concerné se trouve dans une perspective de relogement longue.
- **Durée moyenne** : 3 à 6 mois, dans la limite de 18 mois.
- **Intensité** : approfondie (équivalent à 16 heures/ mois).

MESURES ET ASSOCIATIONS PARTENAIRES

▶ Territoire HAUT VAR VERDON

AVAF : ASLL, APIE, AVDL

▶ Territoire AIRE DRACÉNOISE

LOGE TOIT : ASLL ● ADSEAAV : ASLL ● FACE VAR : APIE ● AVAF : AVDL, AHM ● ITINOVA : AHM

▶ Territoire FAYENCE

ADSEAAV : ASLL ● FACE VAR : APIE

▶ Territoire PROVENCE VERTE

AVAF : ASLL, APIE ● AVAF : AVDL, AHM

▶ Territoire CŒUR DU VAR

LOGIVAR Estérel UDV : ASLL ● FACE VAR : APIE ● AVAF : AVDL

▶ Territoire VAR ESTÉREL COTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

LOGE TOIT : ASLL ● CORAIL : ASLL ● LOGIVAR ESTÉREL : AVDL ● ITINOVA : AVDL, AHM ● PAOLA SOLIDARITÉS : AVDL

▶ Territoire PROVENCE MÉDITERRANÉE

▶ TOULON

ALINEA : ASLL, AVDL

FACE VAR : ASLL

LOGIVAR UDV : ASLL, AHM

ITINOVA : ASLL, APIE, AHM, AVDL

OVA Toulon : ASLL, AVDL ● AVAF : AVDL, AHM

ACCUEIL FEMINA : AHM

MOISSONS NOUVELLES : AHM

▶ LITTORAL SUD STE BAUME

APEA : ASLL ● OVA Littoral Sud : ASLL, AVDL

ACCUEIL FEMINA : AHM

MOISSONS NOUVELLES : AHM

ITINOVA : AHM ● LOGIVAR UDV : AHM ● AVAF : AHM

▶ LA SEYNE/SAINT-MANDRIER

APEA : ASLL ● LOGIVAR UDV : ASLL

ITINOVA : ASLL, APIE, AHM

OVA : AVDL, ASLL ● ACCUEIL FEMINA : AHM

MOISSONS NOUVELLES : AHM

LOGIVAR UDV : AHM ● AVAF : AHM

▶ VAL GAPEAU ILES D'OR

EN CHEMIN : ASLL, AVDL

ALINEA : ASLL (La Garde, La Valette)

ACCUEIL FEMINA : AHM

MOISSONS NOUVELLES : AHM

ITINOVA : AHM ● LOGIVAR UDV : AHM

AVAF : AHM